



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°09/2026
AU PROFIT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNEES A DJIBOUTI**

Acheteur

MINISTERE DES ARMEES
Direction d'infrastructure de la Défense de Djibouti
SP 40191
00200 HUB ARMEES
Courriel : did-djibouti-marches.contact.fct@intradef.gouv.fr

Objet de l'avis n° 09/2026

Le présent avis a pour objectif de recueillir les candidatures en vue de la passation d'un accord-cadre à bons de commande au profit des Forces Françaises stationnées à Djibouti (FFDJ).

Objet du marché :

Djibouti FFDJ – Accord-cadre à bons de commande relatif à prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de levage.

Description succincte du projet :

Le projet porte sur la réalisation de prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de levage.

Délai d'exécution

L'accord-cadre est conclu pour (1) année à compter de sa date de notification. Il pourra être prorogé, par l'acheteur (3) fois, par des périodes de 12 mois par tacite reconduction, sans que la durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

Valeur maximale de l'accord- cadre : 200 000 000 DJF TTC

Forme juridique

Le marché sera passé avec un entrepreneur unique ou un groupement conjoint dont le mandataire sera obligatoirement solidaire de chacun des membres de ce groupement. Ils devront impérativement proposer une répartition des prestations entre cotraitants.

En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale.

Les sociétés ne peuvent pas présenter leur candidature en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

Les sociétés ne peuvent pas présenter leur candidature dans plusieurs groupements. Par conséquent, chaque cotraitant ne pourra appartenir qu'à un seul groupement.

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique :

Lors de la remise des dossiers de candidature, le candidat devra présenter les documents suivants :

Références administratives :

- Lettre de candidature ou formulaire DC1 dûment renseigné.
Le formulaire DC1 est disponible à l'adresse suivante
<https://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires-de-declaration-du-candidat>
- Pièce relative au pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat ;
- Déclarations relatives aux cinq (5) exercices précédents (2021 à 2025) certifiées conformes par la direction générale des impôts du Ministère de l'économie, des finances - chargé de l'industrie et de la planification, ou copie certifiée conforme des imprimés relatifs aux bénéfices professionnels par exercice.

Le candidat précisera la part de ses chiffres d'affaires réalisée pour des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre.

- Attestation générale 2026 recto/ verso certifiée conforme à l'original par la direction des impôts ou par un organisme habilité (district) précisant que le candidat s'est acquitté de ses obligations légales en 2025 et validée au cours de l'année 2026.
- Copie du récépissé concernant l'inscription de l'entreprise au registre du commerce, certifiée conforme à l'original par l'organisme habilité (ODPIC) ;
- Copie de la patente 2026 recto/verso, certifiée conforme à l'original par la direction des impôts ou par un organisme habilité (district) ;
- Déclaration annuelle de situation de la main d'œuvre (DASMO) 2026 ;
- Le cas échéant, attestation d'assujetti à la TVA ou TBS, délivrée par la direction des impôts, copie certifiée conforme par l'organisme habilité.
- Extrait du casier judiciaire bulletin n°3 (ou équivalent pour les étrangers) relatif au dirigeant de l'entreprise.

Références professionnelles et capacités techniques :

- Présentation et description de l'organisation générale de l'entreprise
- Déclaration indiquant les moyens humains (validée par CNSS) et la composition de l'entreprise (effectifs à la date de remise des candidatures).
- Références sur des contrats similaires sur les 3 dernières années (avec bénéficiaire, montant, lieu d'exécution, descriptif des réalisations...) et joindre des attestations de satisfaction ou de bonne exécution.
- Organisation et moyens mis en place pour assurer la sécurité du personnel de l'entreprise et du personnel sur site.
- Méthodologie de traitement des déchets générés par les prestations de maintenance.

En cas de doute sur les références annoncées, l'administration se réservera la possibilité de demander des compléments d'information.

Le dossier de candidature devra présenter l'ensemble des documents cités ci-dessus.

L'acheteur qui constate que des pièces ou informations dont la présentation était réclamée au titre de la candidature sont absentes ou incomplètes peut demander à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai approprié et identique pour tous.

Conditions de sélection des candidatures :

La candidature devra respecter la condition minimale suivante, justifications à l'appui :

- Chiffre d'affaires annuel moyen du candidat pour ce type de prestation sur les 3 dernières années au moins égal à 50 000 000 DJF.
- Détenir le savoir et les compétences techniques pour réaliser les prestations.

- 2 références d'opérations similaires au projet en terme de volume et de technicité.
- Disposer des moyens humains (ouvriers, techniciens ...) et matériels en adéquation au besoin (moyens en outillage, levage et manutention, matériel et équipement de protection).

Toute candidature ne respectant pas ces conditions se verra rejetée.

Le dossier de candidature devra être rédigé en langue française.

Critères de jugement des candidatures :

Les candidatures recevables seront classées en tenant compte, par ordre d'importance décroissante des critères listés ci-dessous et se verront attribuer un nombre de points pour chacun d'entre eux.

Les candidats seront notés sur un total de 100 points répartis de la façon suivante :

- Critère n°1 (30 points) : Présentation générale de l'entreprise

o 1.1 Présentation générale de l'entreprise (20 points)

Le candidat devra fournir une présentation générale de son entreprise (création, historique, direction, services, etc.), avec les différents secteurs d'activités de l'entreprises, un organigramme général de l'entreprise, le nombre d'employés à durée indéterminée ainsi que leur ancienneté dans l'entreprise.

Ce critère sera analysé comme suit :

- Excellent : 20 points
- Satisfaisant : 12.5 points
- Moyen : 10 points
- Insuffisant : 5 points
- Absent : 0 points

o 1.2 Présentation de formation continue des employés (10 points)

Le candidat devra fournir une présentation de sa capacité à former ou à maintenir en compétence ses employés dans le domaine concerné par le présent marché.

Ce critère sera analysé comme suit :

- Excellent : 10 points
- Satisfaisant : 7.5 points
- Moyen : 5 points
- Insuffisant : 2.5 points
- Absent : 0 points

- Critère n°2 (50 points) : Expériences et références

Le candidat devra fournir une liste de prestations exécutées au cours des 3 dernières années (2 références minimales), appuyées d'attestations de bonne exécution pour des prestations similaires.

Ce critère sera analysé comme suit :

- Excellent : 50 points
- Satisfaisant : 35 points
- Moyen : 25 points
- Insuffisant : 15 points
- Absent : 0 points

- Critère n°3 (10 points) : Sécurité du personnel et des occupants

Le candidat devra détailler les mesures de protection à mettre en œuvre pour assurer la sécurité de son personnel et des personnes présentes sur le site.

Ce critère sera analysé comme suit :

- Excellent : 10 points
- Satisfaisant : 7.5 points
- Moyen : 5 points
- Insuffisant : 2.5 points
- Absent : 0 points

- Critère n°4 (10 points) : Méthodologie et traitement des déchets

Le candidat devra décrire l'organisation et les moyens mis en place pour la gestion environnementale (traitement des déchets, traçabilité des déchets, gestion des produits dangereux).

- Excellent : 10 points
- Satisfaisant : 7.5 points
- Moyen : 5 points
- Insuffisant : 2.5 points
- Absent : 0 points

Résultat de l'appel à candidature :

En cas d'égalité de points la note attribuée à chaque candidat sur le critère « expériences et références » départagera les candidats concernés.

Les cinq (5) meilleures candidatures seront retenues pour la phase offre et recevront un DCE.

En cas de suite défavorable donnée à la candidature, la DID informera la société.

Conditions de délai :

Date limite de réception des plis : **04/10/2026 avant 09h00.**

Autres renseignements :

Lieu de remise des plis :

Les plis concernant les candidatures doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus sous plis cachetés auprès des personnels de la SAI uniquement.

Les plis seront remis contre récépissé, exclusivement aux horaires suivants : du dimanche au jeudi de 6h30 à 12h30.

La DID est située dans une enceinte militaire (base aérienne 188). Toute personne non munie d'un badge d'accès désirant déposer un pli, devra prévenir 24 heures avant le jour du dépôt, aux numéros suivants :

- 21.45.11.38
- 21.45.11.49

Date d'envoi de l'avis à la publication : 8 septembre 2026

Pour le Directeur de l'infrastructure
de la défense de Djibouti
et par délégation
Nicolas BENFENATI
Chef de la Division Administration

